

53^e CONSEIL DIRECTEUR

66^e SESSION DU COMITÉ RÉGIONAL DE L'OMS POUR LES AMÉRIQUES

Washington, D.C., ÉUA, du 29 septembre au 3 octobre 2014

Point 7.1 de l'ordre du jour provisoire

CD53/22
14 juillet 2014
Original : espagnol

PRIX DE L'OPS POUR L'ADMINISTRATION (2014)

1. Le Jury du Prix de l'OPS pour l'Administration (2014) composé des délégués du Brésil, du Chili, et de la Jamaïque, s'est réuni le 18 juin, lors de la 154^e session du Comité exécutif. Après avoir examiné la documentation sur les candidats proposés par les États Membres, le Jury a décidé de recommander que le Prix de l'OPS pour l'Administration (2014) soit décerné au Dr Miguel Ángel Lezana Fernández, du Mexique, pour sa contribution exceptionnelle à la santé publique, illustrée par son travail et son rôle de premier plan dans le domaine de la surveillance épidémiologique et des systèmes d'information en santé, pour sa carrière remarquable et sa contribution à l'administration des services de santé en tant que gestionnaire et leader, confirmée par les postes académiques et administratifs qu'il a occupés et par son grand nombre de publications dans les journaux nationaux et internationaux, pour sa contribution remarquable à l'éducation médicale, pour sa contribution importante à la Classification internationale des maladies (CIM), en particulier le leadership qu'il a démontré au Mexique durant la transition à la CIM-10 et l'établissement d'un centre collaborateur de l'OPS/OMS, et pour son leadership au Mexique dans la préparation d'une réponse à la grippe A(H1N1)pdm09 en 2009, qui a considérablement contribué à la réponse des systèmes de santé dans toute la Région.

1. Le Comité exécutif a examiné le rapport (voir annexe A) du Jury d'octroi du Prix et a adopté la résolution CE154.R13 (voir annexe B).

2. Le Prix sera décerné au Dr Miguel Ángel Lezana Fernández à l'occasion d'une cérémonie qui se tiendra pendant le 53^e Conseil directeur.

Annexes

154^e SESSION DU COMITÉ EXÉCUTIF

Washington, D.C., ÉUA, du 16 au 20 juin 2014

CD53/22
Annexe A

Point de l'ordre du jour 3.2

CE154/5, Add. I
18 juin 2014
Original : espagnol

RAPPORT DU JURY D'OCTROI DU PRIX DE L'OPS POUR L'ADMINISTRATION (2014)

1. Le Jury d'octroi du Prix de l'OPS pour l'Administration (2014) est composé des délégués du Brésil, du Chili, et de la Jamaïque.
2. Le Jury s'est réuni le 18 juin, lors de la 154^e session du Comité exécutif, et a examiné l'information sur les candidats proposé par les États Membres, à savoir :

<i>Nom</i>	<i>Pays</i>
Dr. Arnaldo Dario Medina	Argentine
Dr Miguel Ángel Lezana Fernández	Mexique

3. Le Jury a recommandé que le Prix de l'OPS pour l'Administration (2014) soit décerné au Dr Miguel Ángel Lezana Fernández, du Mexique, pour sa contribution exceptionnelle à la santé publique, illustrée par son travail et son rôle de premier plan dans le domaine de la surveillance épidémiologique et des systèmes d'information en santé, pour sa carrière remarquable et sa contribution à l'administration des services de santé en tant que gestionnaire et leader, confirmée par les postes académiques et administratifs qu'il a occupés et par son grand nombre de publications dans les journaux nationaux et internationaux, pour sa contribution remarquable à l'éducation médicale, pour sa contribution importante à la Classification internationale des maladies (CIM), en particulier le leadership qu'il a démontré au Mexique durant la transition à la CIM-10 et l'établissement d'un centre collaborateur de l'OPS/OMS, et pour son leadership au Mexique dans la préparation d'une réponse à la grippe A(H1N1)pdm09 en 2009, qui a considérablement contribué à la réponse des systèmes de santé dans toute la Région.
 4. Le Jury reconnaît les mérites des deux candidats.
-

5. Le Jury recommande au Comité exécutif d'approuver une résolution rédigée dans les termes suivants :

PROJET DE RÉSOLUTION

PRIX DE L'OPS POUR L'ADMINISTRATION (2014)

LA 154^e SESSION DU COMITÉ EXÉCUTIF,

Ayant examiné le *Rapport du Jury d'octroi du Prix de l'OPS pour l'Administration (2014)* (document CE154/5, Add. I) ;

Gardant à l'esprit les dispositions des procédures et directives pour conférer le Prix de l'OPS pour l'Administration, tel qu'approuvées par la 18^e Conférence sanitaire panaméricaine (1970) et modifiées par la 24^e Conférence sanitaire panaméricaine (1994), et par le Comité exécutif lors des ses 124^e session (1999), la 135^e session (2004), la 140^e session (2007), et la 146^e (2010) sessions,

DÉCIDE :

1. De féliciter le Dr Miguel Ángel Lezana Fernández pour son professionnalisme hors normes et son extraordinaire travail au nom de son pays et de la Région.
2. De conférer, sur recommandation du Jury, le Prix de l'OPS pour l'Administration (2014) au Dr Miguel Ángel Lezana Fernández, du Mexique, pour sa contribution exceptionnelle à la santé publique, illustrée par son travail et son rôle de premier plan dans le domaine de la surveillance épidémiologique et des systèmes d'information en santé, pour sa carrière remarquable et sa contribution à l'administration des services de santé en tant que gestionnaire et leader, confirmée par les postes académiques et administratifs qu'il a occupés et par son grand nombre de publications dans les journaux nationaux et internationaux, pour sa contribution remarquable à l'éducation médicale, pour sa contribution importante à la Classification internationale des maladies (CIM), en particulier le leadership qu'il a démontré au Mexique durant la transition à la CIM-10 et l'établissement d'un centre collaborateur de l'OPS/OMS, et pour son leadership au Mexique dans la préparation d'une réponse à la grippe A(H1N1)pdm09 en 2009, qui a considérablement contribué à la réponse des systèmes de santé dans toute la Région.
3. De transmettre le *Rapport du Jury d'octroi du Prix de l'OPS pour l'Administration (2014)* (document CE154/5, Add. I) au 53^e Conseil Directeur.



154^e SESSION DU COMITÉ EXÉCUTIF

Washington, D.C., ÉUA, du 16 au 20 juin 2014

CD53/22
Annexe B

CE154.R13
Original : espagnol

RÉSOLUTION

CE154.R13

PRIX DE L'OPS POUR L'ADMINISTRATION (2014)

LA 154^e SESSION DU COMITÉ EXÉCUTIF,

Ayant examiné le *Rapport du Jury d'octroi du Prix de l'OPS pour l'Administration (2014)* (document CE154/5, Add. I) ;

Gardant à l'esprit les dispositions des procédures et directives pour conférer le Prix de l'OPS pour l'Administration, tel qu'approuvées par la 18^e Conférence sanitaire panaméricaine (1970) et modifiées par la 24^e Conférence sanitaire panaméricaine (1994) et par le Comité exécutif lors des ses 124^e (1999), 135^e (2004), 140^e (2007) et 146^e (2010) sessions,

DÉCIDE :

1. De féliciter le Dr Miguel Ángel Lezana Fernández pour son professionnalisme hors normes et son extraordinaire travail au nom de son pays et de la Région.
 2. De conférer, sur recommandation du Jury, le Prix de l'OPS pour l'Administration (2014) au Dr Miguel Ángel Lezana Fernández, du Mexique, pour sa contribution exceptionnelle à la santé publique, illustrée par son travail et son rôle de premier plan dans le domaine de la surveillance épidémiologique et des systèmes d'information en santé, pour sa carrière remarquable et sa contribution à l'administration des services de santé en tant que gestionnaire et leader, confirmée par les postes académiques et administratifs qu'il a occupés et par son grand nombre de publications dans les journaux nationaux et internationaux, pour sa contribution remarquable à l'éducation médicale, pour sa contribution importante à la Classification internationale des maladies (CIM), en
-

particulier le leadership qu'il a démontré au Mexique durant la transition à la CIM-10 et l'établissement d'un centre collaborateur de l'OPS/OMS, et pour son leadership au Mexique dans la préparation d'une réponse à la grippe A(H1N1)pdm09 en 2009, qui a considérablement contribué à la réponse des systèmes de santé dans toute la Région.

3. De transmettre le *Rapport du Jury d'octroi du Prix de l'OPS pour l'Administration (2014)* (document CE154/5, Add. I) au 53^e Comité directeur.

(Huitième réunion, le 19 juin 2014)



**FORMULAIRE ANALYTIQUE VISANT À LIER UN POINT DE L'ORDRE DU JOUR
AUX MISSIONS DE L'ORGANISATION**

- 1. Point de l'ordre du jour : 7.1 : Prix de l'OPS pour l'Administration (2014)**
- 2. Unité responsable :** Systèmes et services de santé (HSS)
- 3. Fonctionnaire chargé de la préparation :** le Dr Reynaldo Holder
- 4. Liste de centres collaborateurs et d'institutions nationales liés à ce point de l'ordre du jour :**
Ne s'applique pas
- 5. Lien entre ce point de l'ordre du jour et le Programme d'action sanitaire pour les Amériques 2008-2017 :**
Ne s'applique pas
- 6. Liens entre ce point de l'ordre du jour et le Projet du Plan stratégique 2014-2019 :**
Ne s'applique pas
- 7. Meilleures pratiques appliquées dans ce domaine et exemples tirés des pays de la Région des Amériques :**
Ne s'applique pas
- 8. Incidences financières du point de l'ordre du jour en question :**
Ne s'applique pas. La somme de USD 5 000 du Programme de développement du Directeur régional (RDP) a été réservée tout particulièrement au Prix pour l'Administration.